



la Lettre Villardiens

n°48 - printemps 2009 **aux** Villardiens

Journal d'information de la commune de Villard de Lans

Villard en action



Financé par l'Union Européenne, le projet C02 Neutr Alp s'inscrit dans une démarche de développement des carburants renouvelables.

Vivre à Villard



Cyclide, société atypique, offre un système d'entraînement précis pour les activités physiques et sportives.

Budget communal



Comment gère-t-on une commune ?

À quoi sert un budget communal ? Comment est-il financé ?

Le vote budgétaire qui a eu lieu le 26 mars dernier constitue la décision centrale de l'année.



Édito



Le 18 mars dernier, le marché du mercredi s'est déplacé, à titre d'essai, au cœur du village.

Sommaire

Villard en action pages 3 à 5



- Projet CO2 Neutr Alp
- Espace protégé du Cornafion
- Refuge de la Glisse
- Pluralis
- Colline des Bains

Dossier pages 6 à 7 Budget communal



- D'où vient et où va l'argent ?
- Subventions aux associations

Vivre à Villard pages 8 à 11



- Les Bessonnets, un club actif !
- Entreprise Cyclide
- Union des commerçants, reflet de dynamisme !
- Tribune politique
- Courrier des lecteurs

Agenda page 12



Contraints d'augmenter les impôts pour les raisons que nous vous avons expliquées*, nous avons voté une hausse moyenne de 5,5 % contre les 13 % préconisés par les experts. Ce choix, mûrement réfléchi, n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse de tous les postes et à une lutte sans relâche contre les déficits : renoncement au Centre de congrès, réduction du coût du "dossier train" et du déficit de la Colline des Bains.

Le budget 2009 nous permet d'agir avec prudence mais résolument.

Ainsi tout équipement nouveau le sera au niveau de sa conception, pas de l'édification. Nous utiliserons en priorité l'existant, d'une part pour assurer son entretien, d'autre part pour éviter d'accroître les déficits par de nouvelles constructions. Des études approfondies seront menées dans ce sens, avant toute transformation de la Coupole en salle de spectacle et/ou de séminaires ; avant l'occupation des 420 m² près du casino par des entreprises et/ou des associations et la transformation du "Château" pour des activités nouvelles.

Le budget 2009 sera aussi celui de l'action non pas en solitaire mais en étant solidaire.

D'abord envers les Villardiens les plus durement touchés par la crise avec une subvention doublée au CCAS et le lancement d'un programme de 18 logements sociaux.

Ensuite avec la Communauté de communes. L'achat de la maison "Terrel" lui permettra de transférer son siège et celui de la plupart des structures intercommunales dont Villard portait seule la charge. La MARPA trouvera dans l'ancienne gendarmerie, ainsi libérée, une possibilité d'extension. Enfin, en partenariat avec le privé, nous allons faire vivre la Colline des Bains cet été, la liaison station/village en toute saison et le Parc et Château demain.

Nous maintenons notre soutien aux associations malgré les difficultés financières, parce que nous affirmons notre confiance en leur capacité à créer du lien social, à agir auprès des jeunes, à promouvoir notre commune notamment avec les images des victoires de nos sportifs !

L'économie broie du noir. C'est le blanc qui a recouvert notre saison :

La neige au rendez-vous nous a tous rendus heureux ! Ajoutons notre volonté à la chance. Faisons preuve de combativité en ces temps contraires. Un audit sera engagé auprès de l'OMT pour nous aider dans nos prochaines décisions. Car faire les bons choix, en toute connaissance de cause, est une des clés de notre retour à l'équilibre.

Chantal Carlioz, maire de Villard de Lans

*Vous pouvez retrouver notre numéro spécial d'information sur les finances locales sur notre site Internet www.villard-de-lans.fr et nous faire part de vos commentaires.

La Lettre aux Villardiens

Journal d'information de la commune de Villard de Lans

Mairie de Villard de Lans
Place Pierre Chabert BP 65
38250 Villard de Lans
Tél. 04 76 94 50 00
Fax. 04 76 94 50 20

Directeur de la publication

Chantal Carlioz

Rédactrice en chef

Stéphanie Charles-Oddoux

Maquette

Mireille Paucher

Photographies

Stéphanie Charles-Oddoux

Mireille Paucher

Comité de relecture

Aimé Blanc,

Marion Bonnet,

Maryse Fourrier,

Béatrice Lattard,

Noëlle Pasqualon

Impression

Coquand/La Typo



Villard en action , ,

Villard de Lans, commune pilote d'une mobilité durable

Vendredi 30 janvier dernier était réuni, en mairie, le comité technique local du projet CO2 Neutr Alp. Financé par l'Union Européenne, ce programme s'inscrit dans une démarche d'analyse, de développement des carburants renouvelables et d'une motorisation respectueuse de l'environnement.

C'est dans ce contexte que Villard de Lans a été choisie comme site pilote expérimental pour sa mise en œuvre.



“ L'utilisation des énergies alternatives par des déplacements doux adaptés à notre territoire sont autant de pistes à explorer pour développer notre économie. ”

Chantal Carlioz,
maire de Villard de Lans

“CE PROJET EST LE COUP D'ENVOI d'une volonté politique qui entend souligner combien Villard de Lans est soucieuse du respect de l'environnement” a rappelé Madame le maire, Chantal Carlioz, lors de la réunion du comité technique du projet CO2 Neutr Alp.

“Nous nous sommes déjà appliqués à organiser un colloque ‘se déplacer sans polluer en montagne’ en janvier dernier. Cet évènement et les réflexions liées ont pointé une contradiction à laquelle nous sommes régulièrement confrontés.

D'un côté, la montagne et notre environnement, synonymes d'air pur et de bonne santé, et de l'autre, les manifestations de sport mécanique comme le Trophée Andros qui remplissent nos hébergements et font travailler les acteurs économiques du plateau en saison basse. Comment concilier ces contradictions ? L'utilisation des énergies alternatives en application avec les transports ou encore le développement des déplacements doux adaptés à notre territoire sont autant de pistes à explorer.”

LA QUESTION DES ÉMISSIONS DE CO2, comme leurs effets néfastes sur l'environnement, constituent un problème transnational. Seules une stratégie et une volonté politique commune pourraient permettre d'en limiter la production. Avec le projet CO2 Neutr Alp, le développement de carburants renouvelables peut être envisagé et par là même une réduction de production de gaz à effet de serre. “Nous avons retenu Villard de Lans pour l'inscrire comme la commune pilote de ce projet européen”, a souligné Laurent Cogérino,

chargé de ce dossier pour Rhônalénergie-environnement. “Nous allons vous accompagner durant 3 années sur ce projet. Dans un premier temps, un constat doit être réalisé. Déterminer quels véhicules lourds ou légers peuvent être équipés en énergies renouvelables ou encore analyser les flux de déplacements pour en tirer des conclusions et aboutir à des propositions de mesures concrètes, sont autant de missions qui nous sont assignées.”

L'OBJECTIF DU PROJET CO2 NEUTR ALP vise également à constituer des partenariats permettant d'impliquer de façon pérenne les acteurs comme les collectivités locales, les transporteurs, les producteurs, la population. Leurs actions doivent constituer un modèle duplicable sur d'autres territoires. “La mise en place éventuelle d'une flotte de véhicules utilisant des carburants (énergies) renouvelables locaux est une des finalités concrètes du projet.”

Ce jour-là, les acteurs économiques du Plateau étaient présents. Les représentants du Parc Naturel Régional, de la Communauté de Communes, de la Poste, des agriculteurs, de la SEVLC, du lycée ou des transporteurs autocaristes, ont eu l'occasion, au cours de cette réunion, de mettre leur cœur de connaissance au service de ce projet. Pour Laurent Cogérino, “une réunion trimestrielle associant l'ensemble de ces acteurs va permettre à ce projet d'avancer pour aboutir dans trois ans à des réalisations locales concrètes.”



Un espace protégé pour le Cornafion

Le site environnant le Cornafion est désormais protégé.

La création d'un Espace Naturel du Cornafion a pour objectif de mieux protéger le caractère sauvage de ce site qui comprend des patrimoines naturels et faunistiques rares et de sensibiliser les citoyens aux richesses de ce milieu.

DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL de novembre dernier, une délibération protège le site environnant du Cornafion. L'Espace Naturel du Cornafion peut être défini comme un site rendu vulnérable par des perspectives d'aménagement, de développement économique ou par des risques de pollution. Il incombe désormais au groupe de travail mis en place par la commission environnement de la commune, de définir et de gérer cet espace naturel. Composé d'élus et d'experts, ce groupe doit être consulté avant chaque décision susceptible d'impacter ce territoire (organisation d'une course, création d'un chemin, coupe de bois, renouvellement de concession d'alpage...).

“Avec la création de l'Espace Naturel du Cornafion, nous accentuons la renommée de notre territoire.”

Frédéric Arnaud,
adjoint à l'environnement et à l'économie

L'objectif demeure de mieux protéger ce site et son caractère sauvage, de sauvegarder cet espace qui comprend des patrimoines naturels et faunistiques rares et de sensibiliser les utilisateurs de cet espace aux richesses de ce milieu.

Frédéric Arnaud, adjoint à l'environnement et à l'économie, rappelle pourquoi il est essentiel de protéger ce territoire. “Il existe plusieurs raisons conjointes pour la conservation de ce territoire. D'une part, nous avons des inquiétudes quant au maintien de l'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité de ces montagnes. D'autre part, tout le territoire du Cornafion présente un excellent potentiel écotouristique et ce, pendant les quatre saisons. Avec la création de l'Espace Naturel du Cornafion, nous accentuons la crédibilité et la renommée de notre territoire.

Il faut également rappeler que la commission, ainsi que de nombreux groupes de protection de la nature, recommandent l'établissement d'aires protégées. Nous croyons que l'établissement d'une telle aire protégerait la santé de l'écosystème, surtout lorsque l'on sait qu'elle abrite plusieurs espèces faunistiques et floristiques menacées.”



UNE EXPLOITATION FORESTIÈRE LIMITÉE

La situation mondiale des écosystèmes de montagne est révélatrice. Des territoires ont d'ores et déjà été préservés, d'autres doivent l'être. Le souhait que celui du Cornafion obtienne le statut d'aire protégée (délibération du conseil municipal) découle de cette tendance. Les forêts sont les plus importantes, les plus complexes et les plus durables des écosystèmes et il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques bien conçues pour l'utilisation des terres et des bois, de suivre en permanence leur évolution. “Un des défis particuliers qui se pose pour la conservation de la diversité biologique des écosystèmes de montagne est souvent lié à l'exploitation forestière. La commission environnement et la commission forêt tra-

vailent d'ores et déjà sur un plan d'aménagement pour préserver l'Espace Naturel du Cornafion. L'idéal étant d'épargner cette zone des coupes de bois qui peuvent l'impacter et de veiller à entretenir ses chemins et ses bois.”

SIGNALÉTIQUE ET ZONE PROTÉGÉE

Une zone protégée nécessite d'être notifiée sur le terrain. Une signalétique est donc nécessaire. “Nous avons des inquiétudes vis-à-vis des possibilités de signalétique. Nous pensons que trop de panneaux ne sont pas en accord avec la mise en place d'un espace naturel. Nous imaginons une signalétique sur plusieurs sites au départ de ce territoire. L'idée étant toujours de garder cette zone dans son état le plus naturel possible.”

Des nouvelles de la Colline



Avec une fréquentation et un chiffre d'affaires en hausse, le tout sous une météo favorable, la saison 2008/2009 est un bon millésime.

LA SAISON N'EST PAS ENCORE TERMINÉE à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais nous pouvons d'ores et déjà tirer un premier bilan positif.

ÉCOLE DE SKI ET JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants avec la présence de l'ESF a été très apprécié. Depuis le 20 décembre, près de 900 heures de cours de ski ont été

dispensées sur place. Les touristes et les moniteurs ont également apprécié la possibilité de repli sur ce site les jours de grand vent, nombreux cette saison.

SATISFACTION DU CLIENT

Les nouvelles pistes de luge et leurs différents niveaux de difficulté ont satisfait plus de monde, notamment les familles. Le retour skieurs, très fréquenté, a trouvé sa place.

Il faut remercier particulièrement le personnel très impliqué qui a permis un fonctionnement de qualité, tant d'un point de vue technique que du côté de l'accueil de la clientèle.

SOLUTIONS TECHNIQUES

Les quelques soucis techniques du mois de janvier ont été réglés avec efficacité. Il a fallu être réactif avec les bandes des tapis qui ont commencé à casser dès la fin des vacances de Noël. Durant le mois de janvier, un seul des deux tapis a pu fonctionner, entraînant une baisse de fréquentation (environ 30 %), mais aussi une baisse de chiffre puisque nous avons dû adapter les

tarifs à cette situation. Même si ceux-ci étaient sous garantie, il a fallu gérer cette situation au plus vite pour que le site fonctionne de manière optimale, notamment durant les vacances de février. C'est ce que nous sommes parvenus à faire.

Nous pouvons estimer la perte en chiffre d'affaires, dû à ces ennuis techniques, à environ 20 000 € que nous essayons de couvrir via l'assurance. Aujourd'hui, la défaillance de ces tapis n'est qu'un mauvais souvenir. Après la hausse de chiffre d'affaires des vacances de Noël (44 %) on enregistre 25 % de hausse pour les 4 semaines de février.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Avec un chiffre d'affaires en augmentation, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, nous nous sommes rapprochés de l'équilibre recettes-dépenses que nous aurions certainement atteint sans les aléas de janvier.

Gérard Clot Godard, adjoint au tourisme



Feu vert à la création de 18 logements sociaux

Le 21 octobre 2007, la commune de Villard de Lans cédait à la société Pluralis un terrain municipal de 7 747 m² situé aux Jeandiats, moyennant l'euro symbolique. Par la suite, un permis de construire a été délivré pour réaliser 18 logements sociaux et 5 lots de terrains individuels. Aujourd'hui, une nouvelle convention est signée entre les 2 parties. Explication...

UN PROJET RENÉGOCIÉ

L'implantation des bâtiments collectifs, ainsi que le positionnement et l'emprise au sol, ont depuis l'année 2007, été modifiés. Cette modification a ainsi donné lieu à une nouvelle convention entre les 2 parties. Elle prévoit aujourd'hui la construction de 18 logements sociaux répartis dans 2 bâtiments collectifs de 2 à 3 niveaux destinés à la location. Afin d'optimiser la gestion de l'énergie, ces immeubles seront équipés de panneaux photovoltaïques et répondront aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Une division de 5 lots de terrains destinés à la construction de maisons individuelles a également été prévue dans la nouvelle convention. La vente de ces lots à bâtir permettra ainsi à la société Pluralis de financer ce projet.

“À l'issue de l'opération, la société Pluralis rétrocèdera à la commune l'emprise des trottoirs, des stationnements et du chemin piéton, soit une superficie d'environ 720 m². Tous les frais liés à cette cession et à l'aménagement du projet seront à la charge de la société Pluralis.

La surface cédée par la commune sera donc au final de 5 258 m², soit une économie de 2 489 m² de terrain à bâtir”, précise Aimé Blanc, adjoint à l'urbanisme.

UNE NÉCESSITÉ POUR LA COMMUNE

Pour Chantal Bellin, adjointe au social et à la solidarité, “le parc de logements sociaux de Villard de Lans commence à être vétuste. Bien que la liste d'attente pour obtenir un appartement soit moins longue qu'auparavant, il reste malgré tout des demandes non satisfaites. Ces nouveaux logements sont donc aujourd'hui une réelle nécessité pour la commune. Nous allons vers une période de crise économique qui fait que ces besoins vont s'intensifier. Le projet Pluralis devrait, à ce titre, couvrir une partie des manques en matière de logements sociaux.”

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La commune de Villard de Lans n'est pas soumise à la loi SRU (Solidarité et

Renouvellement Urbain) qui impose un quota de 20 % de logements sociaux aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France) comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, comptant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

Les élus de Villard de Lans travaillent par contre avec la Communauté de Communes du Massif du Vercors à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat. Il définira pour une durée de 6 ans les objectifs communs de création de logements et d'aide à l'amélioration de logements à la fois pour les parcs public et privé.

Ce projet, dont l'étude a débuté en 2007, devrait prochainement être validé par les communes du canton.

Calendrier des travaux

Début du chantier mai 2009

Livraison envisagée 2^e semestre 2010

Répartition des logements

2 appartements type T1

3 appartements type T2

6 appartements type T3

5 appartements type T4

2 appartements type T5

Les personnes qui désirent louer un appartement sont invitées à retirer un dossier à l'accueil de la mairie.

Pour l'acquisition d'un des 5 terrains à bâtir, contacter directement la société HLM Pluralis Voiron au 04 76 67 24 24.



Vue du projet depuis le bas, à l'ouest du chemin de Combe Pourouze

Réaménagement du refuge de la Glisse



L'ancienneté de l'installation, ainsi que la réglementation en matière de sécurité incendie, ont donné lieu à une réflexion sur le réaménagement du refuge de la Glisse de Bois Barbu.

ÉTAT DES LIEUX

Ce bâtiment communal marque la porte d'entrée de notre site nordique et estival de Bois Barbu. À l'heure actuelle, il abrite plusieurs équipements, tant privés que municipaux. La salle hors sac, le foyer de ski de fond, l'atelier de fartage, les sanitaires publics ainsi qu'un magasin de location de ski sont situés en rez-de-jardin. Au-dessus, on trouve un restaurant, une infirmerie appartenant à la commune, l'ESF, la salle commune et la kitchenette du refuge de la Glisse ainsi que l'habitation de son gérant. Le manque de place et les incohérences dans l'organisation des espaces privé et public ont conduit à une réflexion globale menant à la création d'aménagements adaptés. Jean-Pierre Peter, directeur des services techniques, souligne que “l'objectif de ces nouveaux aménagements consiste à séparer

physiquement les parties privatives et communales en leur attribuant respectivement un étage et en supprimant l'escalier intérieur reliant les deux parties.”

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

“La priorité était de répondre à la nécessité de mise en sécurité générale du site et de l'adapter aux différents utilisateurs”, rappelle Éric Guillot, adjoint délégué aux sports.

La partie communale du bâtiment, avec le foyer de ski de fond doté d'un espace de 20 m², se situera en rez-de-jardin. Le club de ski nordique quant à lui, verra sa superficie passer de 18 à 80 m² avec une création de vestiaires et de douches (hommes, femmes et personnes à mobilité réduite), ainsi que d'un atelier de fartage.

L'infirmerie, la salle hors sac et des sanitaires publics (hommes, femmes et person-

nes à mobilité réduite), directement accessibles par l'extérieur, se situeront également à ce niveau.

Le rez-de-chaussée regroupera, quant à lui, toutes les parties privatives tels que le restaurant, l'ESF, le magasin de location de ski, le refuge et l'habitation du gérant.

Les travaux, dont le coût total est évalué à 190 000 euros, seront réalisés courant 2009. Ce calendrier permettra au refuge de la Glisse, nouvelle version, d'attaquer sereinement la prochaine saison hivernale 2009/2010.

Calendrier des travaux

Début des travaux juin 2009

Livraison octobre 2009

“ La priorité était de répondre à la mise en sécurité générale du site et de l'adapter aux différents utilisateurs ”

Éric Guillot, adjoint délégué aux sports



Ce que le budget permettra de réaliser en 2009 (principaux projets)



Dossier

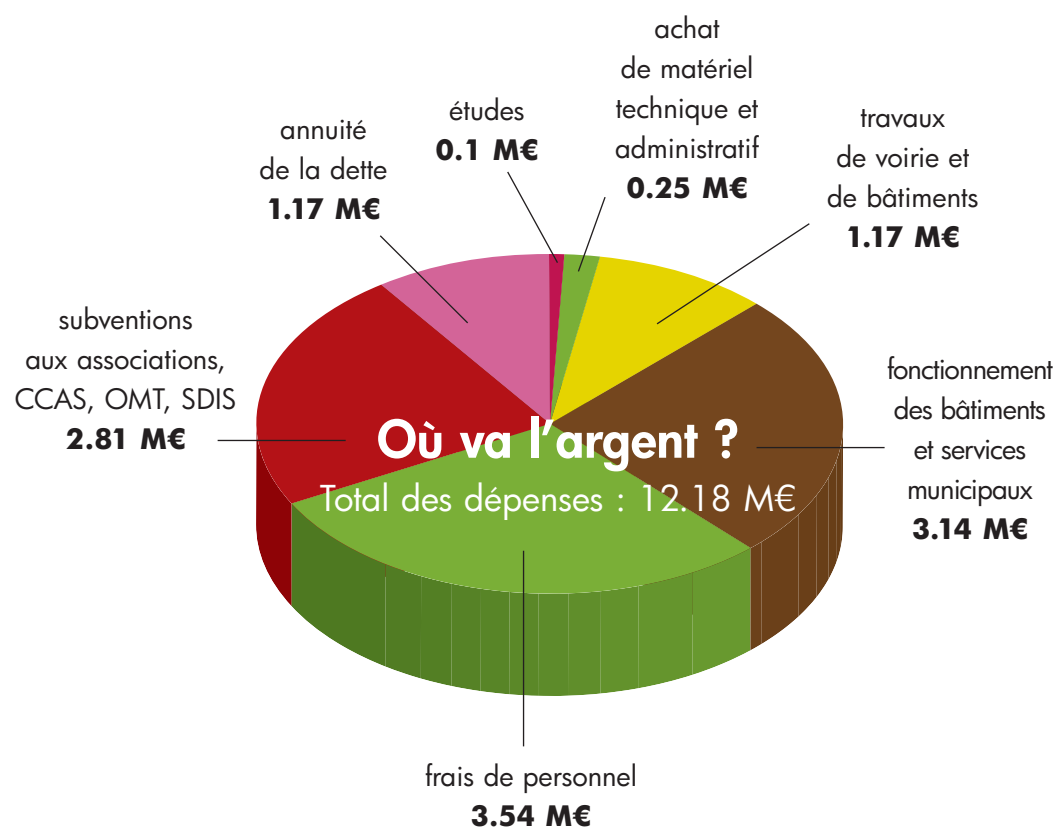
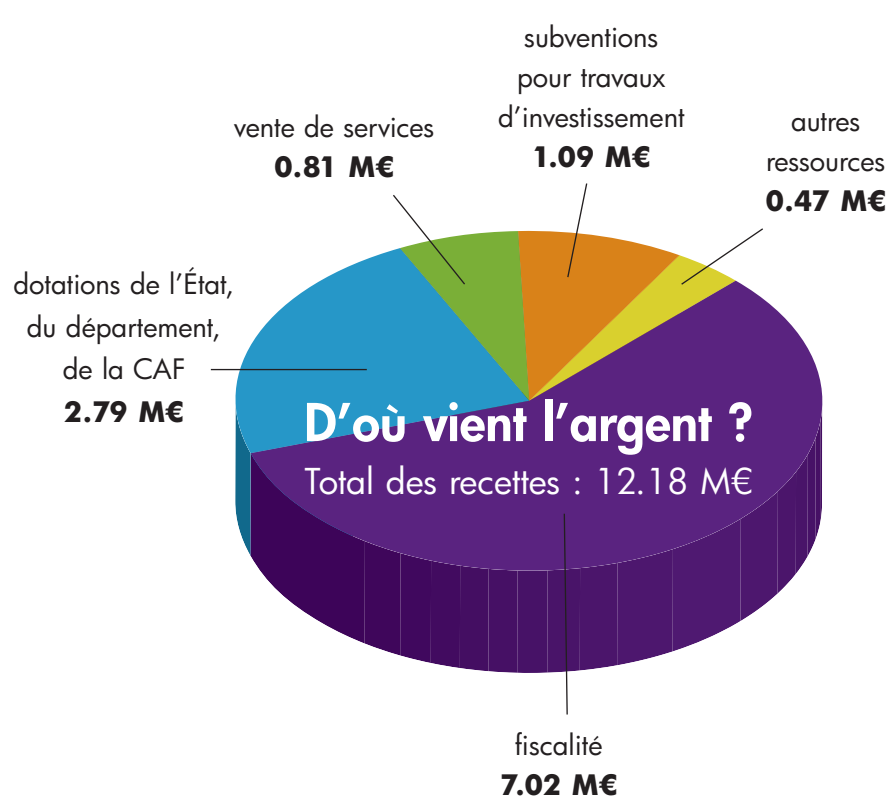
Budget communal



Comment gère-t-on une commune ? À quoi sert un budget communal ? Comment est-il financé ?

Le vote budgétaire qui a eu lieu le 26 mars dernier constitue la décision centrale de l'année.

Si les finances donnent le pouls de la politique municipale, le budget constitue quant à lui, un tour d'horizon global de l'action municipale de l'année.



Subventions 2009 allouées aux associations

Associations	BP 2009
Maison Pour Tous 4 Montagnes	108 000,00 €
Festival d'Humour	30 000,00 €
Les Amis de la Maison du Patrimoine	2 000,00 €
Vercorporation	2 000,00 €
Vercors Traversée	4 400,00 €
Groupement Défense Sanitaire	4 200,00 €
Syndicat Agricole	1 700,00 €
Station d'Élevage	1 500,00 €
Association les Bessonnets	1 000,00 €
Villard de Lans Jumelage	5 800,00 €
Club des Sports n°1 (fonctionnement)	3 600,00 €
Club des Sports n°2 (espoirs)	5 000,00 €
Club des Sports n°3 (haut niveau)	40 000,00 €
Villard de Lans Patinage	14 000,00 €
Les Ours de Villard	205 000,00 €
Club de Natation Synchronisée	5 000,00 €
Judo Club de Villard de Lans	1 500,00 €
Club Vercors Shukokai Karaté	1 200,00 €
Club de Ski Alpin	41 630,00 €
Pré Club Ski Alpin	3 000,00 €
Club de Ski Nordique	43 500,00 €
Tennis Club VDL	27 000,00 €
Non affecté (prime résultat haut niveau)	10 000,00 €
Non affecté (autres)	12 250,00 €
Autres associations	5 720 €
Total	579 000,00 €

Déficits des équipements en 2008 (en moyenne)

Équipements Communaux	Déficit moyen
Crèche	- 64 000 €
Piscine Tennis des Bains	- 53 844 €
Colline des Bains	- 138 000 €
Total	- 255 844 €

Équipements gérés par OMT	Déficit moyen
Patinoire	- 192 579 €
Centre de remise en Forme	- 9 760 €
Centre aquatique	- 188 011 €
Total	- 390 350 €

Total du déficit commune + OMT = - 646 194 €

Coût des navettes

Hiver 2006/2007	208 476.60 €
Hiver 2007/2008	293 451.32 €
Été 2005	34 227.85 €
Été 2006	38 129.13 €
Été 2007	régie
Été 2008	25 312.09 €

MONTANT DU MARCHÉ HIVER 2008/2009

Minimum : 150 000 euros - Maximum : 600 000 euros

Une gestion rigoureuse pour :

Réaliser des économies

- Renégociation du projet du train : une économie de 200 000 euros a été réalisée
- Renégociation du projet Pluralis : près de 2 500 m² de terrain et 100 000 euros ont été économisés en faveur de la commune.
- Annulation du projet Centre de Congrès

Agir en partenariat

- Des investissements largement subventionnés ou cautionnés (route d'Herbouilly, achat de la maison Terrel. Ce bâtiment va être mis en location à la CCMV pour le regroupement des services intercommunaux. Cette location permettra de rembourser tout ou partie, l'emprunt contracté pour acheter ce bâtiment).

Assumer et diminuer les déficits

- Diminution du déficit de la Colline des Bains
- Renforcement de la gestion financière et budgétaire de la commune par un contrôle accru des dépenses
- 453 000 euros de déficit des budgets annexes absorbés

La Colline des Bains : un exemple à suivre pour la gestion des déficits des équipements

Colline des Bains	Saison 2007/2008	Saison 2008/2009
Frais de fonctionnement	308 150 €	240 000 € (montant prévisionnel)
Chiffre d'affaires	170 107 € (du 20/12/07 au 15/03/2008)	215 000 € (du 22/12/2008 au 23/03/2009). Chiffre d'affaires arrêté au 23/03/09 - fermeture Colline des Bains le 31/03/09
Déficit	138 043 €	25 000 €





Vivre à Villard , ,

Les Bessonnets, un club actif !

Club associatif pour Villardiens et Corrençonnais, les Bessonnets propose de nombreuses activités d'échanges et de loisirs. Éclectiques, conviviaux et chaleureux, ses adhérents savent profiter de la vie. Sans limite d'âge !



ILS SONT VENUS, JEAN RAVIX ET CLAUDE VAUR, avec leur énergie communicative pour nous parler de leur club... Les Bessonnets fondés il y a maintenant 35 ans, où nombre de nos aînés se retrouvent chaque semaine, est un club emblématique de notre village. S'ils ne font pas leurs 78 et 70 ans respectifs, ces deux retraités apprécient de partager des moments de convivialité avec leurs pairs et de s'investir pour l'association. C'est ainsi que le premier a été président du club de 2006 à 2008 et que Claude Vaur, tout juste nommé en janvier 2009, compte bien tenir ce poste avec toute sa passion.

“Nous organisons deux grands voyages par an vers des destinations demandées par les membres de l'association, comme Venise, la Tunisie ou une croisière sur la Seine. Nous avons également des rendez-vous récurrents comme les deux thés dansants annuels organisés en avril et en septembre, la galette des rois et le repas du club en janvier, les bugnes en février... L'été, nous profitons du bon air pour profiter des joies des pique-niques et des sorties à la journée sur les sentiers de randonnées. Cette année encore, nous avons de nombreux projets.”

Le club a également une vocation informative. “Une rencontre avec les notaires nous a permis de nous éclairer sur les nouvelles règles des droits de succession.”

POUR CÉLÉBRER CES RÉUSSITES, le club “des Bessonnets” a prévu un événement le 15 octobre prochain, l'occasion d'honorer trente cinq années de dynamisme du club. “Nous souhaitons que cette fête soit l'occasion de profiter d'un grand moment de convivialité et de bonne humeur. Deux termes qui définissent si bien notre association depuis 35 ans”, précise Claude Vaur.

MAIS LE CLUB C'EST AUSSI une réunion hebdomadaire tous les mardis où le jeu est roi. Cartes, tarot, scrabble et autres jeux de société envahissent les tables de la Coupole pour le bonheur de nos aînés. Il faut dire que les 125 adhérents manquent rarement ce rendez-vous. C'est bien l'esprit de camaraderie, la joie de vivre et l'écoute qui priment encore. “Nos rencontres sont d'extraordinaires lieux de vie où la chaleur humaine et l'accueil font de chacun une personne à part entière. J'en ai été moi-même très étonné au début. Mais quel bonheur d'être accueilli de la sorte !”, commente son président enthousiaste.

Pour Jean Ravix et Claude Vaur, “nous devons privilégier le côté dynamique et enlever progressivement l'image d'un club de ‘vieux’ qui colle généralement aux clubs du 3^e âge. Les jeunes retraités ne doivent pas avoir peur de venir. Une des vocations de notre club consiste aussi à décloisonner les styles, les genres et donc... les publics ! Tout le monde peut y trouver sa place. D'ailleurs, la plus jeune de nos adhérentes est âgée de 58 ans et la doyenne de 90 ans.”

“Nos rencontres sont d'extraordinaires lieux de vie où la chaleur humaine et l'accueil font de chacun une personne à part entière.”

Claude Vaur, président du club des Bessonnets

Bureau

04 76 27 06 15

Président

Claude Vaur

Vice -Président

Robert Becque

Secrétaire

Claudette Roche

Secrétaire adjointe

Lucie Martin

Trésorière

Yolande Roche

Trésorière adjointe

Rachel Faure



Une entreprise, à fond la forme !

CYCLIDE, société atypique, offre un système d'entraînement précis pour les activités physiques et sportives. Avec un siège social au Canada, Cyclide est présente en France avec une filiale basée à Villard de Lans.

DANIEL MERCIER, PRÉSIDENT DE CYCLIDE est également concepteur du système. Pour lui, "les appareils et accessoires d'entraînement ont beaucoup évolué, et plusieurs offrent des fonctionnalités variées mais qui ne croisent pas les informations. Leur rôle se limite souvent à deux fonctions : indiquer ce que l'utilisateur fait et ce qu'il a fait. L'inconvénient de ces appareils et accessoires est qu'ils n'indiquent pas le plus important : ce que l'utilisateur doit faire pour améliorer sa performance. La raison est qu'il n'existe aucun lien entre les diverses étapes de l'entraînement : l'estimation du potentiel, l'évaluation de la performance et la prescription de l'entraînement."

CYCLIDE KÉSAKO ?

À partir de questionnaires d'estimation, de tests d'évaluation et des objectifs visés par le client, le système établit des charges d'entraînement optimales et individualisées. L'objectif recherché peut être l'amélioration de la santé ou de la performance. Par ailleurs, Daniel Mercier, explique que "le système fonctionne aussi bien pour les athlètes, les sportifs, les gens actifs que pour les sédentaires. La société Cyclide est parvenue à constituer un modèle mathématique, puis informatique, qui décrit ces diverses étapes et les relie entre elles. Ce modèle mathématique permet d'adapter facilement à un individu un plan d'entraînement conçu par un entraîneur."

Le système a aussi la particularité de s'adapter au contexte d'entraînement de l'utilisateur et aux équipements disponibles. Le système permet enfin de transférer des entraînements d'un sport à un autre, grâce à des unités de mesure comparables. "Nous cherchons également à créer une communauté de professionnels utilisant la méthodologie



d'entraînement PROFILDM. Cette communauté sera formée de professionnels certifiés à partir de notre méthodologie. Ils pourront dès lors étoffer, par leurs connaissances personnelles, le contenu du Community Training System rendu disponible à l'ensemble de la communauté."

CYCLIDE souhaite faire en sorte que son système constitue la plate-forme qui fera le lien entre les plans d'entraînement, les appareils d'entraînement, les professionnels de l'activité physique et les clients finaux.

POURQUOI VILLARD DE LANS ?

Daniel Mercier est parti de son Québec pour devenir préparateur physique du FCG (club de rugby grenoblois) en 2001. Son activité professionnelle d'enseignant dans les universités de Grenoble et de Valence l'a conduit à trouver un point de chute central où "il faisait bon vivre". C'est ainsi qu'il a choisi Villard de Lans et qu'il y vit depuis maintenant plus de 7 ans. C'est aussi tout naturellement que la filiale française de Cyclide se trouve, aujourd'hui, sur notre territoire du Vercors.

L'Union des commerçants, reflet de dynamisme

L'Union commerçante et artisanale de Villard de Lans est une association qui, par son action, participe pleinement au dynamisme économique de la commune.

"LES ANIMATIONS MISES EN ŒUVRE ont été de véritables réussites, tant en terme de taux de participation, qu'en terme d'impact économique pour les acteurs concernés. Autant d'actions qui répondent aux objectifs fixés par notre association". Franck Gautier, président de l'Union des commerçants, affiche sa satisfaction devant le bilan de l'année écoulée. Le dynamisme de l'UCAV se reflète aussi dans les chiffres, avec environ 70 membres et des comptes qui présentent un solde créditeur de plus de 3 000 euros. "Les nombreuses animations, comme le défilé de mode à la piscine des Bains où plus de 200 d'entrées payantes ont été vendues, l'élection de miss et mister Villard de Lans à la boîte de nuit



"le country", les vitrines insolites, les apéros dans les quartiers commerçants (église, rue piétonne...) et j'en passe, sont autant de moments de convivialité entre les commerçants mais aussi des moments privilégiés avec les clients." Notons que l'opération qui consistait à payer en francs ses achats a été un véritable succès. (Aujourd'hui, les particuliers ne peuvent plus se faire reprendre notre ancienne monnaie dans les banques). "À tel point qu'elle a été relayée dans la presse, que le journal de 13h de TF1 et France 3 national ont réalisé un reportage sur leurs antennes. Le passage de

cette opération à la télévision nationale a donné lieu à des situations originales. Des personnes sont venues de la France entière, avec des enveloppes remplies de francs, qu'ils ont dépensés allégrement dans les commerces participants." Et cerise sur le gâteau : le 6^e prix décerné à l'Union des commerçants et artisans de Villard de Lans a récompensé l'animation commerciale de Noël 2008.

"En ces temps de crise mondiale, au moment où les commerces et les entreprises sont en situation difficile, l'association a démontré ce que la volonté d'union et d'action pouvait réaliser. Mais il ne s'agit pas de dormir sur nos lauriers !"

Malgré ces excellents résultats, Franck Gautier et le bureau de l'association visent encore mieux. Pour ce faire, inutile de rappeler que le bénévolat reste le meilleur allié. "L'idéal serait que d'anciens commerçants, des retraités ou des personnes ayant un peu de temps viennent nous aider. À tous les étages, l'association réclame de l'aide : pour le prochain festival de jazz d'août prochain, pour le site internet qui devrait voir le jour prochainement, et les nombreuses manifestations qui sont d'ores et déjà en prévision..."

Contact : 06 31 34 56 40 - popeye.vdl@wanadoo.fr

Brèves

UN CONCILIEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON DE VILLARD DE LANS

Qui est-il ?

Frédéric Bonnefond. Il est nommé par le président de la cour d'appel. Bénévole, il agit en toute indépendance. Son action est entièrement gratuite. Il est chargé de rechercher une solution amiable et équitable aux litiges entre :

- citoyens : querelles de voisinage, problèmes de mitoyenneté, incivilités, nuisances
- consommateurs et commerçants : contestation de facture, malfaçon, impayés, etc.
- locataires et propriétaires
- fournisseurs et clients (particuliers)

Comment le faire intervenir ?

Aucune formalité.

Contact : en mairie au 04 76 94 50 00

conciliateur.villard@gmail.com

ou directement au 06 75 13 58 91

Il vous recevra en mairie les premiers lundis du mois.

PROJET MGM

Le permis de construire pour le projet d'hôtel/résidences de tourisme MGM et le parking communal a été déposé le 5 décembre dernier. L'instruction est en cours et devrait se terminer avant l'été.

Si l'obtention de permis est accordée, l'ouverture du chantier devrait débiter à l'automne.



UN FLEURISSEMENT ADAPTÉ À LA VIE EN MONTAGNE

La municipalité souhaite associer les Villardiens aux futures compositions saisonnières. Pour ce faire, les bénévoles sont les bienvenus pour participer à la cueillette des végétaux.

Une réunion sera prochainement organisée pour en expliquer les principes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux services techniques de la mairie.

CHANGEMENT DANS LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 19 décembre 2008, le délai de validité des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable), initialement de 2 ans, est porté de manière provisoire à 3 ans, pour les autorisations délivrées jusqu'au 31 décembre 2010.

Cette mesure s'inscrit dans le plan de relance de l'économie du gouvernement.





État civil

NAISSANCES

29 nov. 08 LEGRAND--ARGOUD-PUIX Gaspard, Louis
 13 déc. COING--BELLIER Mélissa, Solange, Amélie
 15 déc. CLET Julie, Colette, Martine
 16 déc. JOUVELOT Camille, Stéphanie, Delphine
 21 déc. DORILLE--CHEVALET Augustin
 17 janv.09 SCHOTT Clément
 22 janv. LEBLANC Lucas, Yves, Christian
 30 janv. PHILIBERT Sophie, Louise, Laurentine
 27 fév. JARRAND Alexia
 27 fév. STEVENIN Clarisse, Pauline
 13 mars REY-GIRAUD Kenzo

MARIAGES

29 déc. 08 CASSAGNE Jacques, David & TISON Marie-Noëlle
 14 fév. 09 BOUTTEN Éric, Francis, Antoine & BERGIER Rachel, Marie, Mathilde
 18 mars GUILLAUD Jean, Paul, Aimé & PRACASTIN Geneviève, Martine

DÉCÈS

15 déc. 08 BRUNEL Francis, Georges, 68 ans
 29 déc. GENTILINI Pierre, Élie, Théodore, 78 ans
 30 déc. VERDURE Marie, Noémie née CLOT-GODARD, 96 ans

02 janv. 09 BONNET Marie-Antoinette née FALETTO, 75 ans
 03 janv. MAYOUSSE Gilbert, Raymond, 82 ans
 07 janv. BEC Françoise, Marie, Rose, 55 ans
 21 fév. BEAUDOING Jeanne, Germaine née PERRET, 95 ans
 13 mars LEBORGNE Michèle, 71 ans
 19 mars LA ROCCA Rosine née SORTINO, 96 ans

Mouvement du personnel communal

Denis GRIENENBERGER, muté au sein de la commune de FONTANIL-CORNILLON à compter du 9 février 2009

Michel MAYOUSSE, faisant valoir ses droits à la retraite au 27 novembre 2008

Jean-Yves NESCREIX, faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2009

Tribune politique la chronique de l'opposition

Nadine Girard-Blanc, Dominique Duvillard-Charvaix, Jacques Blanc, Jacques Ebermeyer, Élodie Leneutre-Perrin, Jean-Paul Uzel.

MERCREDI 21 JANVIER, les 6 conseillers municipaux de l'opposition ont tenu une réunion publique à la Coupole pour rendre compte de leur travail d'élus, échanger avec les Villardiens et faire des projets. Trois élus de la majorité étaient présents et ont pu participer au débat qui est resté courtois. L'opposition a expliqué les investissements réalisés lors du mandat précédent, qui ont amélioré la vie des Villardiens : la crèche, l'école, le cabinet médical, la Colline des Bains (18 millions d'euros investis, la part communale étant d'environ la moitié).

La présentation récente par le Maire de Villard du déficit des budgets annexes de la commune (zone des Jeandiats et des Geymonds) démontre que la volonté de critiquer la gestion précédente reste l'axe principal du premier magistrat de notre commune.

La non clôture de ces deux budgets résultait pour le premier d'un conflit avec l'administration concernant l'éligibilité à la TVA, et pour le second d'avoir accordé à des entreprises villardiennes un délai de paiement sur les terrains qu'elles avaient acquis.

POUR CE QUI CONCERNE LE DÉFICIT, il est purement comptable et n'entraînera aucune dépense pour la commune. Aucun mandat ne sera émis, seule une écriture d'ordre sera passée.

Le déficit, différence entre la vente des terrains et les dépenses d'aménagement des deux zones, n'est en plus que fictif : les recettes fiscales (taxe d'habitation, taxe foncière, et taxe professionnelle) ayant été portées dans le budget principal de la commune. Prétendre le contraire c'est à la limite, injurieux pour les contribuables de ces deux espaces qui ont payé plus qu'ils n'ont reçu.

LA PUBLICATION D'UN NUMÉRO SPÉCIAL "finances communales" sans donner la parole à l'opposition est peut-être légale mais est certainement peu démocratique.

Le budget 2008 est comme celui de 2007, excédentaire et ce de plus de 650 000 € soit près de 6 % des recettes de la commune ; c'est tout à fait dans la norme, prétendre le contraire est un mensonge.

L'AUGMENTATION DES IMPÔTS pour 2009 est inutile, si ce n'est pour financer l'enneigement artificiel du retour skieur, peut être nécessaire, mais certainement pas indispensable. La concordance des recettes fiscales supplémentaires de 250 000 € et la dépense envisagée 280 000 € est troublante, mais seuls les mauvais esprits feront le rapprochement.

Les 18 millions d'euros d'investissements qui nous sont en permanence reprochés, l'ancienne équipe municipale les assume. Cela a amélioré la vie de nos concitoyens sans endetter d'une façon excessive la commune contrairement à ce qui est dit.

Quand tous les économistes libéraux deviennent des adeptes de l'investissement public nous avons le sentiment d'avoir simplement eu raison avant l'heure.

Quant à l'utilisation d'un cabinet privé, qui nous présente des tableaux quasiment à l'identique de ceux utilisés par l'ancienne équipe, c'est pour nous une curieuse façon de faire des économies. Il existe des audits gratuits et efficaces.

Nous préférons donc saluer l'audace des maires qui ont eu le courage d'investir (André Ravix pour la patinoire, Marcel Bonnard pour le centre aquatique et Jean Pierre Bouvier pour l'école, la crèche, la Colline des Bains, le cabinet médical). Ils ont su œuvrer pour l'avenir des Villardiens.

UNE ASSOCIATION A ÉTÉ CRÉÉE "Villard durablement", dans le but de défendre les principes de démocratie locale et d'être une force de proposition de projets innovants et durables pour le développement de Villard de Lans. **Contact : 04 76 95 11 45**

Pour éviter la pensée unique, vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site : <http://villarddurablement.community.officelive.com>



Courrier des lecteurs

Le stationnement est un problème épineux dans toutes les communes. Les voitures se garent trop souvent sur les trottoirs, avec comme excuse pour le conducteur "j'en ai pour 2 minutes"... Ce faisant, elles gênent fortement la circulation des autres usagers de l'espace public (piétons, cyclistes, fauteuils roulants).

Ce stationnement sauvage met en danger ce public en l'obligeant à faire un détour et à circuler sur la route. Des citoyens s'expriment à ce sujet...

*Madame le Maire,
J'étais en vacances dans votre beau village en février dernier.
Nous avons été conquis par le charme du centre bourg.
Avec ou sans neige, le village est magnifique. Seule ombre au tableau, l'omniprésence des véhicules.
J'ai été très surprise que les piétons ne soient pas plus pris en considération.
Les trottoirs aux heures d'affluence ou même en journée, étaient en effet souvent squattés par des voitures mal stationnées ou des camions en livraison.
Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai dû, avec un de mes deux enfants dans une main et l'autre dans sa poussette, circuler sur la route.
Les voitures mal garées, que ce soit "juste pour deux minutes", devant la boulangerie, le tabac presse ou toute la nuit, sur le trottoir, gênent voire mettent en danger les piétons.
Ces stationnements anarchiques sur les trottoirs les obligent, pour faire leurs courses à pied, à se faufiler, à descendre sur la chaussée, au risque de finir sous une voiture...
Avec un fauteuil roulant, je n'ose en parler.
Alors, marcher côte à côte en papotant, ce n'est même pas la peine d'y penser !
Je trouve que les automobiles bénéficient de nombreux parkings en centre ville qui représentent déjà une énorme surface de l'espace public, (qui comptaient d'ailleurs souvent de nombreuses places libres).
Mise à part la rue piétonne qui était préservée, il est une évidence, les trottoirs habillés de voitures ne permettent pas la circulation de piétons.
Souvent dangereux, toujours gênants, il me semble que ces stationnements illégaux encouragent l'usage de la voiture.
On se dit, à défaut d'une place, je trouverai toujours un bout de trottoir pour poser ma voiture. Surtout, ces stationnements grignotent le peu d'espace qui reste aux habitants et touristes et polluent visuellement la beauté du site !
Je ne pense pas que verbaliser à outrance soit la solution à adopter même si j'ai du mal à croire à la prise de conscience des automobilistes.
Des solutions existent pour lutter contre le stationnement minute illégal et aspirer au mieux circuler à pied dans votre village.
Dans tous les cas, j'espère que mon courrier permettra qu'une réflexion soit engagée pour que votre village, qui est à mes yeux, un véritable écrin soit protégé de nuisances comme le stationnement sauvage.*

Claire Seghier/Bordeaux

*Madame le Maire,
Les stationnements minute sont indispensables dans tous les centres de ville ou de village. S'ils sont respectés, ils permettent suffisamment de rotations et limitent considérablement les stationnements gênants.
Concernant ces arrêts minute, des ajustements sont indispensables pour les améliorer. Les aménagements actuels ne sont pas optimum, ni pour les automobilistes, ni pour les commerçants, ni pour les piétons.*



*Il est important de les corriger pour la satisfaction de tous.
Il faudrait pour Villard-de-Lans, travailler et réfléchir à la création de véritables arrêts minute. Peut être faudrait-il également officialiser ceux qui sont aujourd'hui considérés et utilisés en tant que tels et qui ne se montrent pas gênants pour les piétons ?
Dans le quartier de l'église, l'arrêt minute non officiel situé devant le Daim bleu, accueille une voiture toutes les trois minutes.
Utilisé aussi bien par les clients de la boulangerie, du Daim Bleu, du fleuriste, des magasins de sports qui doivent charger du matériel et par tous les clients des commerces environnants, cet arrêt est aujourd'hui indispensable.
Il arrive que certains "Villardiens" se garent à cet endroit et y restent plusieurs heures. Dans ce cas-là, j'essaie d'intervenir en mettant un petit mot indiquant qu'il est nécessaire de respecter cet arrêt minute utilisé par tous.
C'est à cause de ces attitudes et de ce manque de civisme que les trottoirs sont encombrés. En augmentant le nombre d'arrêt minute, les trottoirs seront certainement moins encombrés.*

Laurence Guillot Diat, propriétaire du Daim Bleu

Mesdames,

*J'accuse réception de vos courriers, relatifs au stationnement et vous en remercie.
La pénurie pétrolière et le réchauffement climatique rendent la voiture impopulaire.
Chacun s'interroge sur la place qu'elle doit occuper dans Villard. Pour les uns, il faudrait l'interdire pour rendre le bourg aux piétons. Pour les autres, il suffirait d'organiser les flux pour ne pas fragiliser les commerces. Le dossier est loin d'être simple. La polémique se concentre, cependant, sur la sécurité et l'utilisation du domaine public (stationnement en bordure de voirie ou sur les trottoirs). Vos différentes réactions en attestent. Villard de Lans, bourg de 4088 habitants qui en reçoit 4 fois plus en périodes touristiques, doit sans tarder engager une réflexion globale sur la voirie. Pour favoriser les rotations, fluidifier la circulation, faciliter le stationnement. Mais aussi pour recentrer le débat autour de valeurs telles que la vitalité économique, la qualité environnementale et la solidarité sociale.
En début de mandat, nous avons mis en place des cartes* donnant la première heure gratuite sur les parkings du centre.
Au "Parc et Château", 145 parkings souterrains seront mis en service. Dans l'attente, 60 places de stationnement sont proposées.
Reste la question du parking minute. Nombre de communes se sont dotées de différents dispositifs : disque, zonages, signalisation lumineuse en vert durant la durée autorisée etc. Les idées ne manquent pas.
Le tout est de choisir celle qui sera la mieux adaptée.
Une commission présidée par Frédéric Arnaud, adjoint à l'économie et à l'environnement, se penche sur l'occupation du domaine public. Ce dossier est sur la table de travail. Les premières conclusions sont attendues pour cet été.*

Chantal Carlioz

*vous pouvez trouver ces cartes en mairie



Agenda des animations printemps 2009



Tous les mardis soir
du mois d'avril
au mois de juin

Soirée jeux

À 20h30 la ludothèque
(Maison des Oursons)
Participation 2 €pers

“Veillée autour du jeu de société”

À 21h dans la salle située
derrière le cinéma Rex
Entrée libre



AVRIL 2009

Samedi 18 avril

Hockey sur glace
Championnat cadets
“Villard de Lans/Reims”
À 17h30
Entrée libre

Samedi 25 avril

“Ode à la Nuit”
Villard de Lans,
tout vert, tout blanc,
ce soir tout noir.
Déclamation, observation.
Venez écouter,
déclamer et observer
sous les étoiles.
Action de sensibilisation
en lien avec le CPIE
autour de la pollution
lumineuse.
Soirée proposée par
la Maison pour Tous



Jeudi 30 avril

Conférence-débat
sur la pollution lumineuse
et la consommation
d'énergie avec le Centre
Permanent d'Initiation
à l'Environnement
et d'autres intervenants
À 20h30 à la Maison pour Tous

JUIN 2009

Du jeudi 04 au dimanche 07 juin

Coupe de la Montagne
Compétition internationale
de danse sur glace
pour adultes.
Venus du monde entier,
ces patineurs “amateurs”
viennent se confronter
dans une ambiance
conviviale mais néanmoins
très officielle.
De 10h à 18h à la patinoire
Entrée libre



Mercredi 10 juin

Concert “La Différence”
avec l'École de Musique
des 4 Montagnes
et le collège.
Musique et lecture de textes.
À 18h à la Coupole
Entrée libre

Samedi 13 et dimanche 14 juin

Big Bike Festival
Événement de VTT
Descente/Freeride sur
le secteur de la Cote 2000.
Au programme :
riding, mini contests,
démos freestyle, duals,
salon, tests matériels...

En parallèle, se déroulera
La “Men In Bike Classic”.
Une épreuve de descente
VTT, comptant pour
la Coupe Rhône-Alpes
VTT 2009. Sur le parking
du Balcon de Villard,
se déroulera un salon
du VTT d'occasion.
De nombreuses
animations viendront
agrémenter ce week-end.
Au Balcon de Villard

Dimanche 14 juin

Salon Européen
du flacon à parfum
Une soixantaine d'exposants
venant des quatre coins
de France, de Belgique,
du Luxembourg, de Suisse
et d'Italie, présentent des
milliers de flacons anciens
et miniatures pour
le plus grand plaisir
des collectionneurs
amateurs et professionnels.
Salle de la Coupole



Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin

Traversée du Vercors à pied
Organisée par Vercors
Traversées.
C'est l'occasion de profiter
d'une organisation
qui transporte vos bagages
aux différents bivouacs.
Possibilité de faire deux
ou trois jours
de randonnée avec
encadrement, animations
et repas chaud le soir.
Pour les plus mordus,
trail de 40 km le dimanche.
Renseignements :
www.traverseesduvercors.fr



Vendredi 19 juin

Gala de natation synchronisée
Toutes les équipes du club
présentent leur chorégraphie
dans un grand show
en musique et en lumière.
À 20h30 au centre aquatique

Samedi 20 juin

Concert de fin d'année
par les Élèves de l'École
de Musique des 4 Montagnes
(en fonction des élections
européennes).
À 18h et à 20h30
à la Coupole

Dimanche 21 juin

Course de caisses à savon
Cet événement s'inscrit
dans le cadre du
“Trophée du Vercors”
regroupant 8 courses
tout au long de la saison.
Dès 9h du matin,
les participants âgés
de 5 ans à 70 ans pilotent
des véhicules à quatre roues
sur la route des Glovettes
fermée à la circulation.
Les véhicules sans moteur
avancent par gravitation et
atteignent rapidement
les 30 à 50km/h
voir plus sur certaines
courses (80km/h).
Les Glovettes



Dimanche 21 juin

Fête de la musique
À partir de 14h
musiques de rue



Du samedi 27 juin au samedi 04 juillet

6^e Open d'Échecs
Organisé en collaboration
avec l'Echiquier Grenoblois.
Tournoi homologué,
9 rondes en cadence Fischer.
Du 27 juin au 4 juillet,
salle de la Coupole.
Inscriptions à l'office
de tourisme



JUILLET 2009

Samedi 04 et dimanche 05 juillet

Exposition de camions d'artistes
Au programme :
Concours de camions décorés,
concours de grumiers,
show VTT Trial.
Au Balcon de Villard



Dimanche 12 et lundi 13 juillet

4^e salon du couteau d'art

Mardi 14 juillet

Feu d'artifice et bal

Du lundi 20 au mercredi 22 juillet

5^e Festival Enfants des Bois
Petits et grands embarquent
pour 3 jours dans un voyage
ludique au cœur de la forêt
où une multitude d'activités
sont à découvrir...

